



Commission des dynamiques territoriales

2332 - Santé animale

Etude du rapprochement des laboratoires publics d'analyses du Grand Est

Rapport n° CP/2015/355

Service gestionnaire :

Direction agriculture, espace rural et environnement

Résumé :

Le Département du Bas-Rhin s'est associé courant 2014 avec les Départements de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Haute-Saône et des Vosges à une réflexion commune concernant le devenir des laboratoires publics départementaux d'analyses du Grand- Est. Le Département de Meurthe-et-Moselle qui coordonne cette réflexion a passé en décembre 2014 un marché d'étude de rapprochement des laboratoires publics départementaux d'analyses du Grand- Est à un prestataire (cabinet Phylum). La 1ère phase de l'étude portant sur l'état des lieux comparatif des laboratoires publics précités a été prise en charge intégralement par le Département de Meurthe-et-Moselle. Notre collectivité départementale est à présent amenée à se prononcer sur la suite de la démarche commune en décidant d'adhérer ou non à une 2ème phase de l'étude portée par le Département de Meurthe-et-Moselle, relative à la définition des scénarios de rapprochement formel, entraînant une contribution financière au coût de l'étude pour cette 2ème phase modulée équitablement entre les Départements qui décideront de poursuivre cette démarche de réflexion commune.

Dans le cadre de la stratégie de développement des activités de son laboratoire départemental d'analyses (LDA67), le Département du Bas-Rhin a décidé de s'associer avec les Départements de la Meurthe-et-Moselle (54), de la Meuse (55), de la Haute-Saône (70) et des Vosges (88) à une démarche de réflexion commune concernant le devenir des laboratoires publics départementaux d'analyses du Grand-Est.

Cette démarche a été initiée par le Département de Meurthe-et-Moselle en vue d'étudier les scénarios de rapprochement des laboratoires publics d'analyses du Grand-Est à l'instar des rapprochements déjà réalisés ou en cours par des laboratoires départementaux d'analyses dans d'autres grandes régions (Ouest, Centre-Sud, Sud-Est).

L'enjeu pour les laboratoires publics départementaux d'analyses consiste à constituer une réponse interrégionale structurée face aux nouveaux défis issus de la régionalisation de l'Etat et des acteurs de l'analyse vétérinaire et alimentaire.

Dans le domaine de la santé animale, l'objectif poursuivi par cette démarche commune est de justifier de la nécessité de maintenir les laboratoires publics départementaux d'analyses en tant que maillons essentiels et incontournables du maillage territorial en matière de veille et de sécurité sanitaire, qui assurent un soutien continu aux filières économiques.

Concrètement, le Département de Meurthe-et-Moselle a confié en décembre 2014 une mission d'étude de rapprochement des laboratoires publics du Grand-Est au cabinet Phylum, lequel a présenté le diagnostic stratégique (constat et pistes d'évolution) devant les membres d'un comité technique réunis à Nancy le 19 mars 2015.

La mission d'étude porte sur 2 phases distinctes :

- 1^{re} phase de diagnostic prise en charge intégralement par le Département de Meurthe-et-Moselle, maître d'ouvrage ;
- 2^{ème} phase de définition des scénarios de rapprochement formel, phase optionnelle pour chaque partie prenante, d'un coût de 32 300 € TTC à moduler équitablement entre les Départements volontaires pour s'associer à cette 2^{ème} phase, toujours sous la maîtrise d'ouvrage du Département de Meurthe-et-Moselle.

Un comité de pilotage politique associant un élu de chaque Département associé à la démarche, s'est réuni le 2 juillet pour conclure cette 1^{ère} phase de l'étude et permettre à chaque partie prenante de décider de la suite à donner à la démarche : soit de poursuivre la démarche en adhérant à la 2^{ème} phase, soit d'arrêter la réflexion à ce stade.

L'étude a souligné dans la 1^{ère} phase les principaux points suivants caractérisant le paysage de tous les laboratoires publics départementaux d'analyses encore en activité :

- un contexte évolutif fragilisant de manière générale le positionnement des laboratoires publics départementaux sur les marchés d'analyses ;
- la nécessité d'investissements importants en matériel et en compétence humaine ;
- l'ouverture à la concurrence de la commande publique ;
- la baisse de la participation de l'Etat ;
- la lenteur dans la mise en place de la nouvelle gouvernance sanitaire régionale ;
- des contraintes budgétaires des Départements impactant leurs capacités de financement de leurs laboratoires publics d'analyses ;
- face à ce contexte, des regroupements de laboratoires publics départementaux d'analyses qui se généralisent au sein des grandes régions (Pays de Loire, Bretagne, Centre, Sud-Ouest).

Au regard de ce contexte au niveau national, l'état des lieux des laboratoires publics départementaux d'analyses du Grand-Est se caractérise par :

- des besoins analytiques très voisins orientés vers le soutien fort à l'élevage ;
- des similitudes entre les 6 laboratoires publics départementaux d'analyses associés à la 1^{ère} phase de l'étude: petits, très centrés sur la santé animale, pas de spécificités marquées ;
- une forte concurrence des labos privés sur l'ensemble des secteurs d'activités des laboratoires publics départementaux d'analyses sur le Grand-Est.

L'étude conclut ainsi dans sa 1^{ère} phase à la nécessité vitale pour les laboratoires publics départementaux d'analyses du Grand-Est d'évoluer vers des rapprochements en anticipant notamment la régionalisation de la commande des analyses.

Concernant les scénarios d'évolution des laboratoires précités, l'étude trace trois pistes :

1. Le statut quo, scénario qui n'offre aucune perspective d'avenir à ces structures;
2. Le regroupement des laboratoires, scénario ne permettant que de faibles économies du fait de la proximité des domaines analytiques couverts, de faibles marges de croissance des activités concurrencées pour la plupart d'entre elles par le privé, et de la taille critique insuffisante pour amortir les frais fixes, même dans l'hypothèse d'un regroupement des 6 laboratoires départementaux associés à la réflexion commune ;
3. La structuration de la demande publique, ce qui implique de trouver des sources de croissance (des opportunités stratégiques existent en santé animale comme en santé du végétal pour la prise en charge par le LDA 67 des marchés dans le Grand-Est, compte tenu du large éventail du champ d'activités analytiques qui s'offre à lui grâce aux agréments et aux accréditations dont il s'est doté).

C'est ce 3^{ème} scénario qui est clairement mis en avant dans l'étude.

Concernant le LDA67, il est proposé de poursuivre la démarche commune de rapprochement avec ses homologues des Départements 54, 55, 70 et 88.

En effet, la nouvelle gouvernance régionale de la politique sanitaire animale et végétale qui va se mettre en place prochainement sous l'égide du préfet de Région sera l'occasion de repositionner la commande en matière de veille et de contrôle sanitaire au niveau de la Région Alsace dans un 1^{er} temps, et à terme au niveau de la future Région Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, ce qui offre des perspectives élargies au LDA 67 pour développer ses activités dans le secteur non concurrentiel de la sécurité sanitaire.

Par ailleurs, les évolutions institutionnelles récentes issues de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt adoptée en septembre 2014 et confirmées par la loi NOTRe, adoptée le 16 juillet 2015, confortent le rôle des laboratoires publics départementaux d'analyses dans leurs missions contribuant à la politique publique de sécurité sanitaire.

La contribution financière du Département du Bas-Rhin à la 2^{ème} phase de l'étude, consacrée à la définition des scénarios de rapprochement formel des laboratoires publics départementaux d'analyses du Grand-Est serait de l'ordre de 10 000 €, constituant un coût maximum.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
40634	011-617-921	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- prend acte des résultats de la 1ère phase de diagnostic de l'étude de rapprochement des laboratoires publics d'analyses du Grand Est, réalisée sous maîtrise d'ouvrage du Département de Meurthe-et-Moselle, et à laquelle le Département du Bas-Rhin s'est associé*
- décide de participer à la 2ème phase de l'étude qui porte sur l'étude de scénarios de rapprochements formels des laboratoires publics d'analyses du Grand Est*
- décide du principe de contribuer au financement de l'étude de 2ème phase qui sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage du Département de Meurthe-et-Moselle, par l'attribution à ce dernier d'une subvention dont le montant sera fixé dans une convention à passer entre les deux Départements, dans la limite d'un plafond de 10 000 euros TTC.*

Strasbourg, le 27/08/15

Le Président,



Frédéric BIERRY